

«Un Regard Sur Les Enjeux Des Membres Permanents Du Conseil De Securite Des Nations Unies Dans Les Operations De Maintien De La Paix En Afrique De L'ouest De 1990 À 2013 »

KOAGNE WEMBE Pascal

RESUME.

L'ONU a la tâche du maintien de la paix et de la sécurité internationale mieux que la SDN qui l'a précédé. Le Conseil de sécurité est chargé de la mise en œuvre des opérations de maintien de la. Les acteurs du jeu de la cage supérieur des Nations Unies que sont les membres permanents du Conseil de Sécurité postulent les programmes d'action définis dans les mandats et dans certains chapitres de leur politique extérieure (enjeux manifestes) mais manipulent l'organisation au gré de leurs intérêts (enjeux latents) ce qui compromet le processus de paix en Afrique de l'Ouest.

ABSTRACT.

The United Nations has the task of maintaining international peace and security better than the League which preceded it. The Security Council is responsible for the implementation of maintenance operations. The actors of the game of the upper cage of the United Nations, which are the permanent members of the Security Council, postulate the action programs defined in the mandates and in certain chapters of their foreign policy (obvious stakes) but manipulate the organization at will. their interests (latent issues) which compromises the peace process in West Africa.

INTRODUCTION

Les opérations de maintien de la paix sont des opérations paramilitaires non coercitives établies par le Conseil de Sécurité de l'ONU avec le consentement des parties intéressées, afin d'aider à restaurer ou à maintenir la paix dans une zone de conflit. Ces opérations font suite à un cessez le feu et la force, constituée de contingents nationaux, (les casques bleus), est neutre¹. Les hostilités ayant cessé, il s'agit

¹ SMOUTS Marie Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSEN Pascal, Dictionnaire des relations internationales, deuxième édition, Paris, Dalloz, 2006, p 326-327 ; voir aussi, COT Jean Pierre, Opération des

de maintenir la paix (peace-keeping) ; ceci implique la surveillance de zone sensible, mise en place de zone « tampons » entre les belligérants, désarmement des forces, démobilisation des milices, réinsertion sociale au besoin par la création des gouvernements transitoires et surtout d'union nationale etc. Le maintien de la paix ne représente qu'un type d'action parmi un éventail de différentes activités entreprises par les Nations Unies et d'autres acteurs internationaux pour maintenir la paix et la sécurité internationales à travers le monde. Cette tâche aussi ardue que délicate est confiée au Conseil de Sécurité des Nations Unies qui en est l'organe responsable. L'avènement de la démocratie pluraliste en Afrique en Général et en Afrique de l'Ouest en particulier dans les années 1990, a débouché sur les compétitions pour l'occupation des positions de pouvoirs. Le suffrage universel a donné la possibilité aux simples électeurs jadis de comprendre qu'ils pouvaient aussi être des candidats. D'où l'éclosion des crises sociopolitiques. Les Nations Unies ne sauraient restées indifférentes face à ces crises puisque ses interventions constituent une de ses missions régaliennes. Son organe principal à qui la charte a réservé cette tâche d'intervenir lorsqu'il y a trouble, est peuplé de plusieurs acteurs. L'approche théorique de l'interaction stratégique encore appelée « la théorie du jeu »² qui guide notre lanterne ici nous permet de démontrer que l'intervention devient une aire de jeux où ces acteurs s'affrontent dans le but chacun de défendre sa stratégie ainsi que ce qu'il perçoit mieux être ses intérêts. Ceci se traduit en termes d'enjeux³. Les enjeux sont les objectifs poursuivis. Conscients ou non, les acteurs engagés dans une situation organisationnelle deviennent stratèges et poursuivent

Nations Unies. Leçons de terrain : Cambodge, Somalie, Rwanda, Ex-Yougoslavie, Paris, FED, 1995.

² - ELIAS Norbert, qu'est ce que la sociologie ? Paris, édition de l'Aube, 1986, p 98-103.

³ -ROJOT Jacques, Théorie des organisations, Paris, Editions Eska, 2003 p 215-221.

leurs enjeux. Ceux-ci peuvent au préalable être formulés et connus par l'acteur (les enjeux ou objectifs manifestes formulés), ils peuvent être voilés et non officiellement présentés dans les programmes d'action des acteurs

(Enjeux ou objectifs latents). Les interventions de l'ONU en Afrique de l'Ouest obéissent à cette logique. A savoir qu'en dehors des objectifs de l'ONU elle-même qui sont clairement formulés dans des résolutions du Conseil de Sécurité, les membres permanents du Conseil de Sécurité ont des enjeux ou objectifs collectifs. Mais ils ont aussi des enjeux propres à chacun des acteurs qui sont soit manifestes (déterminés dans des programmes ou télégrammes officiels), (I) et les enjeux latents dont l'éclairage dépend d'une interprétation profonde de sa stratégie (section II).

I- LES ENJEUX MANIFESTES DES MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE.

Chacune des actions de l'ONU qui se déroulent en Afrique subsaharienne voit un membre permanent du Conseil de Sécurité prendre le devant de la scène et dont les objectifs officiels sont parfois clairement formulés au départ. Ainsi par exemple, les objectifs officiels de la France en Afrique subsaharienne sont formulés dans les plans d'action des Opération Licorne, Opération Serval au Mali (A), ceux de la Grande Bretagne dans son programme officiel de l'aide humanitaire à la Sierra Léone par exemple, pour la sortie de la crise (B), ainsi que ceux des Etats- Unis pour l'intervention au Libéria (C).

A-Les enjeux manifestes de la France dans le processus de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.

La nouvelle orientation de la politique africaine semble avoir guidé la France à se garder d'intervenir en Côte d'Ivoire lors du coup d'État de 1999. L'opposition du Premier ministre Jospin à toute intervention a créé un précédent. Le ministre français de la coopération d'alors, Charles Josselin, justifiait la stratégie de Paris : d'une manière générale, ce qui vient de se passer illustre la nouvelle politique française en Afrique. Il n'est plus question de nous ingérer dans le débat de politique intérieure, il n'est pas question de maintenir contre la volonté populaire tel ou tel dirigeant. Cette non-ingérence ne signifie pas indifférence et encore moins abandon. Fondée sur la doctrine « ni ingérence ni indifférence », la nouvelle politique adopte la sous-traitance des opérations de maintien de la paix aux organisations régionales. Élément fédérateur de l'identité française, le multilatéralisme devient la règle. Aux premières heures de la crise ivoirienne de septembre 2002, Paris envoie un contingent militaire assigné d'une mission ponctuelle de protection et d'évacuation des ressortissants étrangers. De son côté, la CEDEAO a promptement réagi et déploie un contingent de l'ECOMOG, son bras militaire. Le 23 septembre 2002, le colonel de Kersabiec, commandant du 43^e bataillon d'infanterie de marine a affirmé qu'il n'était pas

question pour les militaires français de se mêler d'une crise « ivoiro-ivoirienne à 100 pourcent ». Pourtant, le contingent est maintenu. Malgré la présence de l'ECOMOG, l'opération Licorne s'est mue en une force d'interposition entre les belligérants. Les autorités françaises étaient obligées de préciser les principes qui guident ce revirement politique. Le Quai d'Orsay a annoncé que l'opération Licorne tient essentiellement à préserver l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, la sécurité de l'État et du peuple ivoiriens. S'agit-il là d'un retour à la « normalité » des pratiques « françafricaines » ?⁴

Au Mali, les objectifs manifestes de cette intervention ont été présentés par les différents responsables français avec une terminologie quelque peu variable. Le discours du premier ministre, Jean-Marc Ayrault, prononcé le 15 janvier devant les députés de l'Assemblée nationale énonçait les trois buts officiels : « Stopper l'offensive des groupes terroristes, préserver l'existence de l'Etat malien et lui permettre de retrouver son intégrité territoriale et sa totale souveraineté, préparer le déploiement de la force d'intervention africaine »⁵. De son côté, le même jour, en visite à Dubaï dans les Emirats Arabes Unis, le président François Hollande a plus ou moins utilisé les mêmes termes que son premier ministre mais en ajoutant comme but « sécuriser Bamako, où nous avons plusieurs milliers de ressortissants »⁶. On estime que 6.000 Français et 1.000 ressortissants d'autres pays européens sont présents au Mali. Une petite polémique a surgi après une déclaration du ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, le 20 janvier. On a cru comprendre qu'il avait ajouté un nouvel objectif pour les troupes françaises, celui de « la reconquête totale du Mali »⁷.

En réalité, ses propos étaient plus mesurés puisqu'il a dit que la mission des troupes françaises était de « préparer, aider les forces maliennes à se structurer et s'organiser et que la MISMA puisse s'organiser pour aboutir à la reconquête totale du Mali »⁸.

La diplomatie française à l'époque conduite par Juppé, toujours droit dans ses bottes, expliquait que le temps était venu d'engager des négociations avec le MNLA lui donnant crédibilité et encouragement: Paris est favorable à un dialogue politique inter-malien. Alain Juppé l'a réaffirmé sur les marches du palais présidentiel. C'est un dialogue politique qui peut permettre de s'en sortir et pas une confrontation. Un dialogue inter-malien est absolument nécessaire.

⁴ PH.LEYMARIE, « l'éternel retour des militaires français en Afrique », in *le monde diplomatique*, novembre 2002.

⁵ www.gouvernement.fr/premier-ministre, 15 janvier 2013.

⁶ Vidéo du discours de F. Hollande, www.lemonde.fr, 15/01/2013.

⁷ *La France accroît ses objectifs* », La Libre Belgique, 22/01/2013.

⁸ Dépêche AFP, www.lalibre.be, 20/01/2013.

Lors de cet entretien le ministre français a rappelé que la France était attachée au respect de l'intégrité territoriale du Mali et que l'adversaire numéro un avait un nom: Aqmi, Al-Qaïda au Maghreb islamique. Mais il faut aussi signaler que quand elle le peut, la diplomatie française évite d'intervenir directement. Ainsi dans la crise malienne, elle dispose de deux structures. La présidence de l'Union Africaine assurée par le Béninois Boni Yayi. Lors de sa visite en France le 30 mai, Hollande lui a conseillé que l'UA fasse une demande de recours au Conseil de Sécurité de l'ONU pour demander une intervention militaire africaine: abordant les différentes pistes pour une sortie de crise, le président français a demandé à la CEDEAO et à l'Union Africaine de saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU, afin que celui-ci puisse désigner un cadre qui permette au Mali et plus largement à la zone Sahel de renouer avec la stabilité. Lorsqu'il apprit à Montréal l'intervention militaire française, il a déclaré qu'il était aux anges. Son deuxième point d'appui est la CEDEAO qui est l'organisme qui regroupe les Etats de l'Afrique de l'Ouest, qui est présidée par Alassane OUATTARA qui doit son poste de président de Côte d'Ivoire grâce aux blindés de la France. L'argument à l'époque était de faire respecter les résultats des élections présidentielles. Un scrutin dont la légitimité a été de plus en plus discutée.

Au total, il faut dire qu'à partir de la fin de la guerre froide, la France déploie une politique d'intervention assez hypocrite en Afrique qui prétend ne pas s'intéresser de manière profonde dans les questions de sécurité mais plutôt, cherche à apporter une assistance technique selon sa formule postulée dans le programme recamp selon laquelle « non ingérence ne signifie pas indifférence » mais qu'en est-il pour la Grande Bretagne ?

B-Les enjeux manifestes de la Grande Bretagne en Afrique de l'Ouest.

En Sierra Léone, Lorsque les premiers soldats britanniques pénétrèrent dans Freetown, le 7 mai 2000, les ministres de Blair s'empressèrent d'assurer qu'il s'agissait seulement d'évacuer les ressortissants anglais et qu'il n'était absolument pas question pour la Grande-Bretagne d'interférer en quoi que ce soit dans la vie politique du pays⁹. A cette fin, un crédit de 200 millions de francs était alloué par le ministère des Affaires étrangères pour révolutionner l'armée et en faire une armée démocratique, selon les déclarations du ministre des Affaires étrangères Robin Cook.

Et un premier contingent de 40 aspirants à la carrière d'officiers fut envoyé dans une académie militaire ghanéenne pour y commencer leur éducation.

⁹ « *Sierra Leone - Les diamants, enjeu d'une guerre civile sanglante et de l'intervention impérialiste* », *Lutte de Classe*, Série actuelle (1993) - n°56 Janvier 2001.

Pourtant, ce programme d'aide d'apparence relativement anodine ne manqua pas de soulever d'autres questions. Par exemple, certains demandèrent ce qu'il était advenu des 10 000 fusils, mitraillettes et autres mortiers donnés gracieusement en février par l'armée britannique à celle de la Sierra Leone. Or, Kabbah n'ayant aucune confiance dans sa propre armée, tout indique que les armes en question ont fini entre les mains de la milice liée à Kabbah, les Kamajors, rebaptisée Corps de Défense Civile.

En fait, nul ne sait vraiment ce que les troupes britanniques ont fait en Sierra Leone jusqu'au mois d'août. Ce que l'on sait en revanche, c'est que le gouvernement Kabbah, qui ne disposait pas d'armée réelle et encore moins d'aviation, s'est livré au cours de cette période à des opérations aériennes sanglantes contre ses adversaires. Ainsi, un groupe de défense des droits de l'Homme a rapporté qu'en mi-juin 2000, des « hélicoptères de combat gouvernementaux »¹⁰ ont attaqué trois villes suspectées de servir de couverture à des bases du RUF. Ces attaques ont fait 27 morts et 50 blessés dans la population. Dans certains cas, elles ont visé des marchés. Dans un seul cas, les attaquants ont averti la population : à Makeni, des tracts ont été jetés des airs, annonçant une attaque aérienne prochaine.

Mais les habitants avaient tout juste eu le temps de lire les tracts que déjà le bombardement commençait. Ces attaques aériennes et bien d'autres qui ont eu lieu dans cette période ont entraîné un nouvel exode, cette fois vers la frontière guinéenne proche. En tout cas, on ne peut que se demander si le porte-hélicoptères flambant neuf de la marine britannique, qui se trouvait justement en rade de Freetown pendant toute cette période, n'a pas eu quelque chose à voir là-dedans. C'est en tout cas la première question que s'est posée la presse de Freetown elle-même à l'époque.

Mais à ce point, le gouvernement britannique n'en était même plus à prétendre éduquer seulement les soldats de Kabbah. En octobre, un rapport officiel du ministère de la Défense de Londres disait : « Les objectifs britanniques sont de repousser les rebelles, de remettre en route le processus de paix et de reconstruire le pays. Nous voulons aider le gouvernement de la Sierra Leone et l'ONU à construire un avenir de stabilité, de prospérité, de démocratie et de sécurité pour le peuple de la Sierra Leone »¹¹.

¹⁰ Bernard Adam, Mali de l'intervention militaire française à la reconstruction de l'Etat, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 2013/ © chaussée de Louvain, 467B-1030 Bruxelles Tél.: (32.2) 241.84.20Fax: (32.2) 245.19.33Courriel:

admi@grip.orgSite Internet: www.grip.org.Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est une association sans but lucratif.

¹¹ « *Sierra Leone - Les diamants, enjeu d'une guerre civile sanglante et de l'intervention impérialiste* », op-cit.

Puis, détaillant les fonds affectés à ces tâches, ce rapport en donnait certains objectifs comme étant d'« aider à restaurer l'autorité des chefs traditionnels, renforcer les médias, fournir une aide budgétaire et une aide à l'amélioration des méthodes de gouvernement, y compris la lutte contre la corruption. ». Les objectifs anglais sont maintenant clairement mis à jour. Auxquels on peut ajouter celui de redonner aux « chefs traditionnels » leur pouvoir sur la vie de la population un jeu qui a servi longtemps aux autorités coloniales à contrôler la population rurale. Mais c'est cela, sous l'égide de Kabbah et du chef de guerre qui est son allié, que le gouvernement de Londres appelle « démocratie ».

Reste à savoir quelles sont les forces que Londres compte mettre dans la balance pour arriver à ses fins. En novembre, un nouveau contingent de 600 marines a été envoyé afin de mettre en place ce que Blair appelle « un groupe amphibie d'intervention rapide ». Puis au début décembre, une unité forte de 200 hommes a été remplacée par un contingent de Gurkhas bien plus important. Or, l'armée britannique se sert traditionnellement des Gurkhas dans les opérations de contre-guérilla menées dans des conditions difficiles. De telles forces ne peuvent suffire à arrêter la guerre civile. Pour cela il faudrait une intervention à une toute autre échelle qui comporterait des risques politiques en Afrique comme en Grande-Bretagne que Blair n'est sans doute pas prêt à prendre. Mais le contingent actuel est suffisant, et il l'a prouvé, pour s'assurer que l'homme de main des Britanniques, Kabbah, conserve le pouvoir face aux tentatives de groupes mal armés et dispersés dans le pays. Surtout il permet au gouvernement anglais d'être sûr de présider à toute tentative de règlement et d'y imposer ses termes. Contrairement à la Grande Bretagne qui formule des télégrammes officiels, les Etats Unis ne tirent que sur des petites phraséologies.

C-Les objectifs manifestes des Etats Unis.

Le Libéria pour ne prendre que cet exemple, étant le seul réservoir de dépôt des esclaves que les USA aient jamais eue en Afrique obtinrent de la CEDEAO (Communauté Economique d'Afrique de l'Ouest, qui regroupe les anciennes colonies anglaises et françaises de la région) qu'elle assume la responsabilité politique d'un corps expéditionnaire équipé et entraîné par les Britanniques et les Américains, mais formé de soldats essentiellement nigériens et ghanéens placés sous direction nigérienne. Ce corps, connu sous le nom d'ECOMOG, devait avoir pour tâche de rétablir l'ordre au Libéria et d'y imposer, au besoin par la force, la mise en place d'un régime stable. En 1991, ECOMOG occupa le quartier des affaires de la capitale libérienne, Monrovia, et repoussa les bandes armées vers les régions périphériques du pays et vers les pays limitrophes, dont la Sierra Leone¹².

¹² « Sierra Leone - Les diamants, enjeu d'une guerre civile sanglante et de l'intervention impérialiste », op-cit.

Les Américains vont imposer Charles Taylor à son retour de la prison au président Doé comme intendant dans son gouvernement. Et que suite aux émeutes sanglantes, les intellectuels fuient le pays et il reste dans le gouvernement de Doé.

Il établi en 1979 une liaison trouble avec la CIA et accusé par le président Doé d'avoir détourné 900000 dollars, il fuit et s'exile aux Etats Unis où il sera arrêté et emprisonné. Les Américains avec tout le dispositif sécuritaire, vont le laisser s'évader de la prison quand il voit exécuter le président Doé pour regagner le pays. Les Etats Unis vont regarder d'un œil froid les massacres orchestrés par TAYLOR entre 1989 et 2003 ayant fait près de 300.000 morts. S'abstenant ainsi de prendre position. Mais au fond le gouvernement de BUSH père ne veut pas perdre, comme il l'a lui-même avoué sur les antennes de la CNN, cet « héritage historique » qui a servi depuis l'époque de l'esclavage comme réservoir des esclaves américains, « position stratégique située sur la côte de l'Afrique et ouvert sur la mer » qui facilitait l'acheminement. Le seul apport positif des Etats-Unis étant l'embargo sur les armes initié par les Etats Unis en 1992 au Conseil de Sécurité.

D'une manière générale, les enjeux manifestes des membres permanents du Conseil de Sécurité dans les opérations de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest depuis 1990 sont plus ceux contenus dans les programmes officiels édictés par les gouvernements de ces pays comme pour justifier leur engagement dans ces opérations. Ceux qui n'en forment pas se servent de la couverture aussi avertie des mandats confiés par les résolutions du Conseil pour agir. Toujours est-il que ces acteurs se présentant toujours comme des philanthropes, ont plusieurs enjeux latents qui les déterminent.

II - enjeux latents des membres permanents du Conseil de Sécurité en Afrique de l'Ouest.

Le système d'intervention de l'ONU en Afrique de l'Ouest est manipulé par les acteurs stratégiques de la paix¹³ et de la sécurité. Quelques exemples limitatifs puisque c'est là où se déroulent les actions les plus récentes de l'Organisation, le démontrent bien. Henri KISSINGER écrit à ce sujet que : « l'absence d'enjeux essentiels en matière de sécurité détermine les grandes lignes d'une nouvelle attitude des Etats Unis à l'égard de l'Afrique ». Ainsi, l'ONU s'engage tardivement à suivre les enjeux latents plus ou moins connus de la Grande Bretagne en Sierra Leone (A), très tôt pour soutenir l'initiative américaine et les intérêts des autres acteurs au Libéria (B), s'aligne derrière les enjeux latents français et des autres acteurs stratégiques en Côte d'Ivoire, au Mali (C).

A- Les enjeux latents de la Grande Bretagne dans les opérations de l'ONU.

Il s'agit des enjeux stratégiques (1) et surtout économiques (2).

¹³ -Michel CROZIER et al, l'acteur et le système.

1- L'enjeu stratégique: le positionnement pour la maîtrise de l'action au Sierra Leone.

L'intervention tardive de l'ONU est justifiée par le fait que depuis le début de la crise en 1991, l'ONU garde un silence suspect en observant les prises de position de la Grande Bretagne au côté des forces pro Kabbah qui allaient le conduire jusqu'à son élection en tête du pays en 1996. Ce n'est qu'en 1999 que l'ONU déploie la toute première force dans ce pays. Ce silence de 9 ans environ a valu la bonne structuration du jeu et des enjeux de la Grande Bretagne au Sierra Leone ainsi que ses bons investissements pour la maîtrise du terrain afin de mieux assoir sa « force au jeu »¹⁴. Certains auteurs ont qualifié cela de L'hypocrisie humanitaire de l'impérialisme britannique au Sierra Leone.

L'action de l'ONU au Sierra Leone est donc presque maîtrisée par l'intervention toujours mitigée de l'un de ses membres influents à savoir la Grande Bretagne, au delà membre permanent du Conseil de Sécurité : en fait le 07 mai 2000 lorsque les premiers soldats britanniques pénètrent à Freetown, Blair s'empressait d'assurer qu'il s'agissait seulement d'évacuer les ressortissants anglais et qu'il n'était absolument pas question pour la Grande Bretagne d'interférer en quoi que ce soit (pourtant c'est bien le cas)¹⁵, dans la vie politique du pays. Une semaine plus tard, le haut état major faisait savoir de Londres que le contingent britannique quitterait le pays dans un mois, le temps de faciliter l'arrivée du reste du contingent de 15000 hommes de l'ONU. Mais plus d'un mois passa et les troupes restaient assurant le contrôle du pays et de l'aéroport de Freetown¹⁶, alors qu'on ne sait pas comment et pourquoi l'armée britannique est là, BLAIR changea de tactique à la fin de l'année en accordant plutôt de l'aide financière (200 million de francs) au gouvernement KABBAH pour révolutionner l'armée et en faire une armée démocratique selon le ministre des affaires étrangères ROBIN COOK. 10.000 fusils, mitrailleuses et autres mortiers furent donnés gracieusement par la Grande Bretagne au gouvernement sierra léonais ce qui suffit pour le président KABBAH qui n'avait pas d'armée de s'en faire une et de commencer les exactions sur les civiles et autres.

2- Les enjeux économiques de Londres en Sierra Leone

¹⁴ Elias (N), op.cit p98. Il s'agit du degré d'influence d'un acteur. Selon l'auteur, les acteurs de la cage supérieure cherchent à occuper une certaine position stratégique au sommet, laquelle détermine leur degré d'influence qui s'analyse en termes de « force au jeu ».

¹⁵ CHALIAND Gérard, *L'enjeu africain, géostratégie des puissances*, Paris, Editions Complexe, 2000, p23.

¹⁶ « les diamants fut les causes de la guerre civile en sierra Leone », Perspective Mondiales depuis 1945 Ecole de Politique Appliquée, FLSH, université de SHERBROOKE./2010

Les objectifs de Londres formulés par ce rapport officiel du ministère de la défense : « les objectifs britanniques sont de repousser les rebelles, de remettre en route le processus de paix et de reconstruire le pays, Nous voulons aider gouvernement de sierra Leone et l'ONU à construire un avenir de stabilité, prospérité, de démocratie et de sécurité pour le peuple de la sierra Leone », ne sont que des maximes vides de sens. Ce même rapport explique la restauration de l'autorité des chefs traditionnels et le renforcement des médias. Au fond, la grande Bretagne ne veut pas formuler pour mobile de son action l'enjeu majeur qui est sans doute de contrôler ce territoire (ancienne colonie britannique) riche en or, diamants, bauxite et titane car pour les belligérants, qui contrôlent ces diamants et les ressources a le pouvoir¹⁷. Voilà l'enjeu latent que Londres discute avec les autres acteurs de la paix.

B- Les enjeux latents des autres membres permanents du Conseil de Sécurité au Libéria.

Il s'agit pour Washington de sauvegarder son patrimoine historique au Libéria pour la quête acharnée des ressources (1), pour la Chine, l'enjeu est économique (2).

1- La sauvegarde du patrimoine historique américain au Libéria.

« Nous devons assurer notre accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78% de réserve de chrome, 89 % de colbat. »¹⁸. En ce qui concerne le Libéria en Afrique de l'Ouest, les Etats-Unis depuis 1822 avaient acheté le Libéria pour réimplanter les esclaves affranchis les kongo. Pendant plus d'un siècle, l'histoire du Libéria était restée dominée par l'Amérique : la domination d'une élite noire des américano-libériens qui adopte un modèle américain avec un drapeau à une étoile, une constitution bicamérale et des haut- de -forme dans les couleurs du congrès, jusqu'au jour où Samuel DOË, de l'ethnie méprisée des autochtones les krahns, sergent chef, tue et éventre de ses propres mains dans son lit le vénérable président William TOLBERT et fait fusiller 13 de ses ministres pro américains. Il faut très vite réfléchir à la manière de reprendre le Libéria en main d'où la recherche des stratégies par ailleurs latentes pour mettre de côté le nouveau président DOË qui n'est pas très conforme aux intérêts Américains. Le silence complice observé pendant les années de barbarie de Charles Taylor de 1989 à 2003 par les américains et l'ONU est donc plus qu'un silence neutre mais un silence de soutien à Taylor formé par eux et évadé de la prison chez eux pour combattre le gouvernement doé. Taylor lui-

¹⁷ « Sierra Leone-les diamants d'une guerre civile sanglante et d'intervention impérialiste » ; portail de lutte ouvrière numéro 56 (janvier 2001). Voir aussi « Libéria sierra Leone, guinée : la régionalisation de la guerre », politique africaine numéro 88 décembre 2002.

¹⁸ -parole recueilli d'un sénateur américain au congrès par un journaliste de la CNN en 1963.

même témoigne cette position dans son discours d'investissement en 1997 lors qu'il fait la déclaration selon laquelle les Etats Unis ne doivent plus dicter leur politique au Libéria¹⁹. On note par ailleurs que pendant la première phase du conflit et bien avant, plusieurs compagnies d'exploitation des ressources naturelles américaines existent au Libéria. Aussi en est-il des transactions entre Taylor et le gouvernement de Washington en ce qui concerne les ressources économiques (l'or, les diamants, les minerais de fer et surtout le bois) dont la présence et les multiples embargos de l'ONU n'ont pas empêché l'exploitation. Leur relâchement par rapport au soutien à Taylor et son gouvernement se fait en 1997 après le discours d'investissement de ce dernier élu président ; les Etats Unis sont un peu déçus de sa position par rapport à leur politique étrangère sur le Libéria²⁰.

2- Les enjeux économiques de la Chine.

L'attitude de la Chine se justifie²¹ car comme les autres membres du Conseil de Sécurité, elle reste passive pendant presque 14 ans de guerre civile au Libéria. L'intérêt majeur pour elle est économique. Elle profite de la crise libérienne pour se procurer de nouveaux partenaires pour l'extension de son commerce. En témoignent les centaines bourrés d'AK49 chinois surpris dans le port de Monrovia en 1996-1997. C'est donc un nouveau marché d'explosifs non négligeable pour Pékin dont l'ambition est d'étendre son hégémonie économique et son idéologie (le communisme). Dans cette course à la commercialisation dans le silence opérée par Pékin, il associe l'Inde et l'Indonésie d'où provient la plupart d'engins de guerre de Taylor et des rebelles.

C- Les enjeux latents des membres permanents du Conseil dans le cadre spécifique des opérations en Côte d'Ivoire.

Il est question surtout de la sauvegarde des intérêts économiques et stratégiques de la France en Côte d'Ivoire (1). Mais la crise en Côte d'Ivoire est une opportunité d'approvisionnement du pétrole pour les Etats Unis (2) et surtout, un partenariat économique et un enjeu idéologique pour Pékin et Moscou (3).

1-La France et la poursuite de ses intérêts économiques et stratégiques dans le en Côte d'Ivoire.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, au début de la crise en 2002, Paris veut protéger les ressortissants

¹⁹ Forest David, causes et motivations de la guerre civile au Libéria (1989-1997), essai de maîtrise en relation internationale dirigé par Jean-Sébastien Rioux, le 13 avril 2004. Voir aussi, Libéria, histoire de la fondation d'un état nègre libre, Bruxelles, 1985, 271p.

²⁰ WHITAKER Jennifer Seymour, *Les Etats-Unis et l'Afrique, les intérêts en jeu*, Paris, Karthala, 1981, p3-18

²¹ COURADE GEORGES (dir), *L'Afrique des idées reçues*, Berlin, Paris, 2006, 399 pages voir aussi-
[Http://fr.wikipedia.org/wiki/histoire_du_Libéria](http://fr.wikipedia.org/wiki/histoire_du_Libéria).

français et occidentaux ; protéger les biens des ressortissants français car la moitié des PME est détenue à cette période par les Français.

La France veut par ailleurs éviter une tragédie comme celle du Rwanda où elle est intervenue tardivement pour enrayer le génocide²². On peut dire que lors de cette phase de la crise, (2002-2006), Paris souhaite la réconciliation quand le gouvernement Gbagbo souhaite une répression militaire. Mais Paris adopte lors de la crise post électorale de 2010 un comportement qui fait repenser son rôle. En effet par son maître média France 24 ; Paris félicite le candidat de l'opposition avant la déclaration des résultats des présidentielles de 2010.

Peut-on douter de ce qu'ils y existent des intérêts égoïstes sous-jacents que cache ce comportement ? Sans doute non car si l'on ne s'en tient qu'au texte de la défense de Laurent Gbagbo présenté par maître Jacques Vergès aux lendemains de ces élections, on retient que le juriste français dénonce l'attitude de la France dans la crise ivoirienne qu'il a jugé néocolonialiste : « la France n'a pas à traiter la Côte d'Ivoire comme une colonie ; la Côte d'Ivoire est un pays indépendant qui doit être respecté. La Côte d'Ivoire a consenti à des sociétés françaises des accords extrêmement favorables : total pour le pétrole, Bolloré pour le port, Bouygues pour l'eau, les Ivoiriens n'attendent pas être traités de domestiques »²³.

Ce qui gonfle le courroux de Paris serait la réduction sensible des accords passés entre la France et la Côte d'Ivoire d'autant plus qu'on se souvient que dans le contexte néocolonial en 1993, à la mort de l'ex président Félix HOUPHOUËT BOIGNY la France détenait 80 pourcent environ de l'économie ivoirienne ; elle se voit mal quitter ce statut pour désormais ne conclure que des accords de partenariat gagnant-gagnant qui ne lui donne même plus 70 pourcent de ce gisement du cacao (premier producteur au monde), le café, coton, céréales et plus récemment le pétrole.

La destitution suivie de la discréditation de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France, l'interdiction d'entrer et de séjour des ivoiriens pro-Gbagbo en France le rapatriement fait par Paris de ses ressortissants en Côte d'Ivoire ainsi que toute sorte d'isolement organisé par Paris du gouvernement Gbagbo témoigne une fois de plus le courroux de la mère patrie de la Côte d'Ivoire de se voir évincée par un Gbagbo « qui rêve d'une Afrique nouvelle, qui ne s'incline pas, une Afrique indépendante toujours intolérable pour les français ».

L'enjeu est donc économique (guerre des ressources) et stratégique (rassurer ces anciennes

²² Le groupe AGIR ICI- SURVIE, Dossiers Noirs de la politique africaine de la France, dossier n°1, 1999, p 8-22.

²³ Maître VERGES Jacques a estimé dans ce plaidoyer que la Côte d'Ivoire sera le tombeau de la France.

colonies de sa capacité à réagir face aux situations de déstabilisation) pour la France comme c'est le cas dans ses autres colonies d'Afrique depuis les années de l'indépendance. Bref maintenir le cordon ombilical qui relie la France à ses anciennes colonies voilà qu'il peut être formulé de cette façon, tout ceci au vu et au su de l'ONU et au nom du maintien de la paix de l'ONU qui a d'ailleurs validé par multiples résolutions toutes ces positions françaises.

2- Une opportunité d'approvisionnement en pétrole pour les Etats-Unis.

L'entrée en ébullition du moyen orient a créé beaucoup d'incertitudes dans la politique d'approvisionnement en pétrole des Etats Unis²⁴, du coup, ceux-ci ont entamé, surtout après les attentats du 11 septembre 2001, une politique de diversification de leurs sources d'approvisionnement ; aussi, le président GEORGE BUSH a-t-il annoncé, en janvier 2002, son intention de réduire de plus de 75 pourcent les importations en provenance du moyen orient, et ce, avant 2025. Au même moment, la décision a été prise de tirer du Golfe de Guinée au moins le 1/3 du pétrole importé aux Etats Unis. Les prises de position de Washington pendant les différentes phases de la crise en Côte d'Ivoire témoignent bien de cette assertion.

La Côte d'Ivoire présente ici pour les Etats Unis un triple avantage d'être d'abord riche en ressource pétrolifères, en suite ouverte sur la mer pour faciliter les transactions et enfin facilement contrôlable à partir du Libéria où ils sont depuis des années 1980 et en tête presque de la région du Golfe de Guinée dont stratégiquement positionnée pour être le point de départ cible de ces exploitations.

La position de Washington est donc plus guidée par le fait qu'ALASSANE DRAMANE OUATTARA soutenu par lui, est pour eux l'homme de confiance et que pour atteindre leurs objectifs (garantir au mieux leurs intérêts) il faut qu'il soit vêtu du manteau présidentiel à tout prix et à tous les prix ; autant de raisons qui font conclure sur la mort²⁵ de l'ONU surtout en ce qui concerne le maintien de la paix.

Par ailleurs, quelques ressortissants américains ont intervenu pendant la phase du conflit ivoirien entre 2002 et 2006 pour protéger leurs expatriés et leurs biens en Côte d'Ivoire.

Au total, convergence ou divergence des intérêts géopolitiques et économiques, voilà qu'est ce qui

²⁴ Le Monde diplomatique : « L'Afrique de l'ouest dans la zone des tempêtes », mars 2001, p 10 et ss ; voir aussi WHITAKER Jennifer Seymour, op.cit, p3-25.

²⁵ PERLE Richard, « Thank God for the Death of the UN », *The Guardian*, 21 mars 2003 ; voir aussi « Le nerf de la guerre L'argent est le nerf de la guerre. Éliminer le commerce des ressources du conflit » *Marcus Tullius Cicéron, 106-43 av. J.-C., Philippiques* Un document d'information de GlobalWitness novembre 2006.

détermine Washington et Paris à s'engager dans la résolution de la crise ivoirienne et surtout malienne.

3- Une part de marché économique et un enjeu idéologique pour Pékin et Moscou.

Pendant la crise entre 1993 et 2006, Moscou et Pékin restent cantonnés à leur rôle au niveau du Conseil de Sécurité. La Chine par ailleurs engagée dans la commercialisation des armes au Libéria, pendant la crise postélectorale en 2010, ces deux alliés au moins du point de vue idéologique prennent position. Après l'éclatement de la crise post électorale de 2010, Moscou et Pékin semblent avoir trouvé de potentiels alliés pour étendre les bases du communisme en Afrique. En effet, après le Darfour et la Libye, Moscou et Pékin ne trouvent pas la Côte d'Ivoire seulement comme un potentiel allié politique mais aussi comme un partenaire économique.

L'opposition de la Chine et de la Russie aux sanctions militaires contre le gouvernement Gbagbo serait motivée par d'autres enjeux économiques (accord de partenariat d'exploitation des ressources) et idéologique (extension de son communisme).

4- Les enjeux diplomatiques et économiques de la France au Mali.

La situation est presque identique au Mali où le silence de Washington et la complicité de la Chine²⁶ pour la première fois, déterminent la France qui conduit l'Opération Serval d'abord, la MINUSMA ensuite vers la défense de ses intérêts. Le 5 juillet 2012, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité et sous la houlette de la France, la résolution 2056, présentée par la France, apportant son soutien aux efforts de la CEDEAO et de l'Union Africaine pour résoudre la crise au Mali. Cette résolution, placée sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, prend note des travaux de planification militaire des organisations régionales pour déployer une force de stabilisation dans le pays. Elle appelle en outre tous les États à coordonner leurs efforts pour lutter contre le terrorisme d'AQMI, du MUJAO et de leurs soutiens, et appelle à l'adoption de sanctions. Le 4 octobre 2012, le Conseil de Sécurité s'est réuni en consultations privées pour examiner les suites à donner à la demande formulée par le Mali le 21 septembre 2012 du déploiement d'une force internationale sous mandat de l'ONU pour l'assister dans la préservation de son intégrité territoriale et de sa souveraineté, ainsi que la lutte contre le terrorisme. A cette occasion, la France a annoncé aux membres du Conseil de sécurité qu'elle leur présenterait rapidement un projet de résolution destiné à encourager la mise en œuvre d'une réponse politique et militaire destiné à la crise dans ce pays. Le 12 octobre 2012, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2071, présentée par la

²⁶ DIALLO Souleymane, « paix et sécurité en Afrique de l'ouest : la Chine s'implique au Mali » article disponible sur www.ieps-cipsao.org/index.php?

France et coparrainée par le Maroc, le Togo, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Allemagne et le Royaume-Uni, appelant les groupes armés au Nord-Mali à se dissocier des mouvements terroristes, sous peine de sanctions. Elle appelle également les autorités maliennes à engager un dialogue politique avec eux.

La résolution 2071 engage la CEDEAO et l'Union Africaine, avec l'aide de l'ONU et de leurs partenaires bilatéraux, à concevoir notamment un concept d'opération commun afin de permettre le déploiement d'une force internationale d'assistance aux autorités maliennes, sous mandat du Conseil de Sécurité pour leur permettre de recouvrer leur souveraineté et l'intégrité de leur territoire tout en participant à la lutte contre le terrorisme international. Tous ces efforts permettent à la France d'affirmer sa diplomatie et de rassurer ses anciennes colonies de sa capacité politique mais surtout militaire de réaction.

Le 25 janvier 2013, M. Saïd Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, a présenté lors de consultations publiques son rapport au Conseil de Sécurité. Concernant le Mali, il a exprimé la nécessité d'engager un processus politique, maintenant que l'intervention française, soutenue par les Nations Unies, avait ouvert la voie au déploiement de la MISMA. Le 6 février 2013, le Conseil de Sécurité s'est réuni à la demande de la France pour faire un point sur la situation au Mali. Le 25 avril 2013, le Conseil de Sécurité a adopté la résolution 2100 prévoyant la transformation au 1er juillet 2013 de la force africaine présente au Mali, la MISMA, en une force de stabilisation des Nations Unies (MINUSMA) disposant d'un mandat solide pour assurer la protection civile et des droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire. La Mission des Nations Unies pour le Mali qui est encore en cours actuellement est donc conduite essentiellement par la France dont l'action n'est pas gratuite malgré l'unanimité dans l'adoption des résolutions du Conseil de Sécurité. Cet engagement avéré de la France n'est tout aussi pas gratuite ; puisqu'il faut rassurer ses ex colonies de ce qu'en cas de menace contre leur souveraineté, elle dispose des moyens de réaction. Aussi, le jeu Français n'est pas neutre à l'égard de l'artisanat de ce pays, de l'or, du diamant et du fer dont dispose le royaume de Tombouctou dans son sous-sol. Il est également à relever que cette partie du continent est ouverte sur un littoral maritime et contient des ports bien construits pour faciliter les transports maritimes des butins.

CONCLUSION.

Les opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique de l'Ouest depuis la fin de la guerre froide constituent un chantier inachevé de la paix dans la mesure où les acteurs stratégiques que sont les membres permanents du Conseil de Sécurité, se détournent permanemment des objectifs fixés par les résolutions qui leur confèrent un mandat bien précis. Ils instrumentalisent ces mandats et les détournent

pour les mettre en œuvre de manière où ils vont mieux corroborer leurs intérêts. C'est pour cette raison que plus l'ONU s'engage dans cette partie du Continent, plus les crises perdurent justifiant ainsi cette maxime de Raymond ARON dans son ouvrage *paix et guerre entre les Nations* qui estimait que les Etats font la guerre pour chercher ailleurs ce qu'ils n'ont pas chez eux, pour satisfaire certaines de leur prérogatives de souveraineté. Pour s'affranchir de cette logique de prédation, il serait souhaitable que les Etats africains en Général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier, s'approprient le maintien de la paix en se formant et en s'intégrant dans des structures d'expertise locale en la matière ; cultivent la pérennisation de la paix ; mettent sur pied des écoles pour l'apprentissage du maintien de la paix ; et réforment leurs politiques publiques sécuritaires en y impliquant la problématique de la bonne gouvernance sécuritaire qui tienne compte des données sociologiques telles que la race, la langue, le partage du pouvoir, le partage du gâteau national, les minorités etc. qui constituent les principales nervures des crises sur le continent noir. Autrement dit compte tenu des enjeux de paix et de sécurité pour l'Afrique, il apparaît du bilan ci-dessus, la nécessité pour le continent de s'approprier le maintien de la paix sur son sol. Cette nécessité est d'autant plus d'actualité que l'on enregistre un désengagement progressif des forces françaises stationnées sur le continent en plus de « l'absence des contingents occidentaux au sein des grandes opérations de l'ONU sur le continent noir »²⁷. Plus que jamais donc, la vision du panafricaniste Kwamé Nkrumah qui appelait les peuples du continent à une impérative union trouve toute sa pertinence. La méfiance entre les dirigeants, les accusations et les oppositions de personnes ne plaident pas en faveur de cette implication réelle. Il faut tout de même apprécier les efforts qui sont faits par certains États africains en matière de renforcement des capacités de leurs armées aux techniques de maintien de la paix. Cela s'observe à travers la multiplicité des Écoles interrégionales interarmées de défense et de maintien de la paix ; notamment, les EI FORCES au Cameroun, au Mali, en Côte d'Ivoire, etc. Cela permettrait certainement de résoudre l'équation des échecs des missions initiées et conduites jusqu'ici sur son sol par des contingents non africains et étrangers aux réalités du milieu africain.

Le succès d'une opération de maintien de la paix dépend donc largement des interactions entre les acteurs de la paix et les acteurs locaux et le respect des feuilles de route. Il faut cependant relever que

²⁷ - Koffi (A), Rapport sur les activités de l'organisation, 1998. L'auteur a estimé que les organisations régionales ou sous-régionales ont tout intérêt à s'approprier plus que jamais le maintien de la paix dans leurs différents fiefs.

malgré toutes ses faiblesses et tous ses échecs en terre africaine, l'ONU incarne toujours des principes et des idéaux qui sont largement partagés dans la communauté internationale et qui constituent plus que jamais les lignes de conduite à suivre pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale comme aucune organisation ne l'a jamais fait.

(KOAGNE WEMBE Pascal est étudiant à l'Université de Dschang, Cameroun. En cycle de recherche, titulaire d'un master II en science politique et s'intéresse aux questions de politique étrangères. Doctorant en science politique option relations internationales depuis 2015).

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE.

-BERNARD ADAM, Mali de l'intervention militaire française à la reconstruction de l'Etat, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 2013.

-CHALIAND Gérard, *l'enjeu africain, géostratégie des puissances*, Paris, Editions Complexe, 2000.

-COURADE GEORGES (dir), *L'Afrique des idées reçues*, Berlin, Paris, 2006.

-DIALLO Souleymane, « paix et sécurité en Afrique de l'ouest : la Chine s'implique au Mali » article disponible sur www.ieps-cipsao.org/index.php?

ELIAS Norbert, *qu'est ce que la sociologie ?* Paris, édition de l'Aube, 1986, p 98-103.

-FOREST DAVID, causes et motivations de la guerre civile au Libéria (1989-1997), essai de maîtrise en relation internationale dirigé par Jean-Sébastien Rioux, le 13 avril 2004. Voir aussi, Libéria, histoire de la fondation d'un état nègre libre, Bruxelles, 1985, 271p.

-PERLE Richard, « Thank God for the Death of the UN », *The Guardian*, 21 mars 2003

-PH.LEYMARIE, « l'éternel retour des militaires français en Afrique », in le monde diplomatique, novembre 2002.

-ROJOT Jacques, *Théorie des organisations*, Paris, Editions Eska, 2003.

-SMOUTS Marie Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSEN Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, deuxième édition, Paris, Dalloz, 2006, p 326-327 ; voir aussi, COT Jean Pierre, *Opération des Nations Unies. Leçons de terrain : Cambodge, Somalie, Rwanda, Ex-Yougoslavie*, Paris, FED, 1995.

-WHITAKER Jennifer Seymour, *Les Etats-Unis et l'Afrique, les intérêts en jeu*, Paris, Karthala, 1981.